

## CAP N° 1 du SCL Ingénieurs et Directeurs de Laboratoire 8 décembre 2015

La CFDT était représentée par **Sophie ROSSET** (Bordeaux) et **Line FOCK-HIOU-LOYE** (Paris).

Cette réunion était présidée par le chef du SCL, M. Gérard PERUILHE, assisté de Mme Catherine THIL, son adjointe et de Mme Sylvie GAUTHIER du pôle Ressources humaines du SCL.

### Sommaire

- |   |   |
|---|---|
| 1. <i>Règlement intérieur des CAP</i>           | 1 |
| 2. <i>Liste d'aptitude au grade d'ingénieur</i> | 2 |
| 3. <i>Questions diverses</i>                    | 2 |

La DGDDI était représentée par Mme Brigitte KAZANGBA (UD-SCL) et la DGCCRF par Mme Nadine de BELLIS (UD SCL).

Malgré l'absence des représentantes du grade DLE-DLS, le quorum est atteint.

### 1. Règlement intérieur applicable aux CAP du SCL

Lors de la dernière CAP au mois d'octobre, les élus ont demandé une clarification des règles sur la composition des CAP (formations plénières et formations restreintes) afin de savoir de façon précise qui doit siéger, ou pas, selon les cas à traiter. De même, des éclaircissements ont été demandés sur le mode de désignation des représentants du personnel dans les commissions de réforme.

L'UD SCL a donc apporté des modifications au règlement intérieur des CAP en ajoutant des articles et des annexes supplémentaires précisant les différentes situations possibles. Des modifications complémentaires ont été apportées en cours de séance.

En particulier, l'UD a accepté que les membres de la CAP soient immédiatement informés lorsqu'une commission de réforme est prévue par l'UD, et non après la procédure de recherche des représentants du personnel parmi les agents de même grade que l'agent dont la situation va être discutée.

Les modifications du règlement intérieur ont été approuvées à l'unanimité.

## 2. Liste d'aptitude pour l'accès au grade d'ingénieur de laboratoire pour l'année 2015

Après la CAP du mois d'octobre, il restait une nomination possible au titre du plan ministériel de qualification 2015. C'est en particulier pour cette raison que la CAP se réunissait ce jour.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le SCL comptait 93 agents promouvables (35 TCE - 44 TCS - 14 TCN).

L'UD du SCL a reçu 30 candidatures : 19 TCE – 11 TCS.

A été nommé sur place, à l'unanimité moins une abstention (CGT) : Michel D. (L13)

Il a été demandé à l'UD SCL d'envoyer les appels à candidature pour les promotions, ou tout autre enquête relative aux personnels, non pas seulement sur la messagerie des responsables d'établissement mais également sur les boîtes fonctionnelles des laboratoires afin de garantir un accès rapide et équitable de tous les agents à l'information.

## 3. Questions diverses

### a. Demande de mutation

- La demande d'inscription hors période sur le tableau de mutation d'une ingénieure pour suivre son conjoint a été acceptée. Cependant le président de la CAP indique qu'il ne souhaite plus exploiter le tableau pour l'année en cours. L'ingénieure n'est donc pas mutée.

### b. Recrutement BIEP

- Le président de la CAP avait informé les élus, lors de la dernière CAP, de la publication à la BIEP d'un poste de bio-informaticien pour le laboratoire de Strasbourg (OGM).

Ce poste est toujours ouvert.

### c. Schéma d'emplois et concours

- Le schéma d'emploi pour l'année 2016 n'est toujours pas parvenu au SCL.

Conséquence : le nombre de postes proposés au prochain concours d'ingénieur n'est pas encore fixé. Cependant, le chef du SCL souhaiterait recruter environ une douzaine d'ingénieurs au concours externe et une demi-douzaine au concours interne.

Il y a deux ans des affiches avaient été réalisées pour faire connaître le concours externe d'ingénieurs, ce qui n'a pas été le cas cette année. Cette opération devra être renouvelée afin d'assurer la meilleure visibilité possible à ce recrutement d'une grande importance pour notre service.

## d. Listes d'aptitude 2016

- Le président de la CAP envisage une promotion au choix par liste d'aptitude de B en A dans la spécialité Biologie au titre de l'année 2016 afin de pallier à l'absence de concours. Les modalités exactes restent à définir.
- Le nombre de postes pour la liste d'aptitude en spécialité chimie pour l'année 2016 n'est pas encore défini.

## e. Déménagement de l'îlot Perrée

- Interrogé au sujet du déménagement annoncé juste la veille de l'Unité de direction à la Porte des Lilas et du laboratoire de Paris à Massy, le président de la CAP a indiqué qu'il était encore trop tôt pour nous communiquer un calendrier et des informations plus précises. Il espère en savoir plus d'ici le prochain CTS.

**Les représentantes de la CFDT sont à votre disposition  
pour toute information complémentaire.**

\*\*\*

**Sophie ROSSET** (Bordeaux) 05.56.84.24.37

**Line FOCK-HIOU-LOYE** (Paris) 01.44.54.21.21